

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 19 février 2018 à 19h30 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : MM : Marcel Mainville  
MMes Nathalie Francoeur  
Michèle Fournier  
Nancy Cloutier  
Sophie Côté  
Josée Boulay

Absence : aucun

Était également présente Madame Léona Francoeur, adjointe.

**2- Ouverture de la séance**

Son honneur le maire monsieur Denis Fortin constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

**3- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Résolution #036-02-18

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MICHÈLE FOURNIER CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adoptée.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux du mois de janvier-février
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information- et certaines nécessiteront un suivi- comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès- verbaux :
- 7- Présentation des comptes payés-
- 8- Présentation des comptes à payer-
- 9- **Résolutions et règlements:**
  - 9.1 : Avis de motion et présentation d'un projet de règlement concernant la gestion contractuelle des contrats de moins de 100 000\$ (loi 122)
  - 9.2 : Engagement coordonnateur des travaux publics
  - 9.3 : Quote part journal le Phare
  - 9.4 : Congrès ADMQ.
  - 9.5 : MRC- comité d'aménagement/représentant
  - 9.6 : Négotel/ pour remplacer Télus
  - 9.7 : Projet MRC- rencontre demandée par agents
  - 9.8 : Résolution d'appui demandée par Gde Vallée
  - 9.9 : Résolution d'appui demandée par SIA
  - 9.10 : Demande de don, fondation des maladies du coeur
  - 9.11 : tapis roulant (les 2 sont brisés)
  - 9.12 : services première ligne???
  - 9.13 : contrat avec Plante est terminé ???
  - 9.14 : CNESST- partage des coûts
- 10- note DG (si nécessaire)
- 11- Rapport de l'inspecteur municipal
- 12- Rapport du chef pompier
- 13-Période de questions

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

#### **4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Résolution # 037-02-18

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 22 janvier 2018

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 22 janvier 2018, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 22 janvier 2018 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 038-02-18

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 6 février 2018

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 6 février 2018, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 6 février 2018 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5. CORRESPONDANCE DU MOIS**

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation  
La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal

#### **6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.**

Monsieur le maire, Denis Fortin demande à chacun de donner un bref compte rendu de leur dossier respectif.

Résolution # 039-02-18

#### **7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1<sup>er</sup> janvier au 31 janvier 2018**

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CNSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de janvier de la municipalité pour un montant de 103 891.71\$, incluant prélèvements et salaires. De plus : le maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu) de même que les écritures de fin de mois, paraphé par tous et les conciliations bancaires.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès-verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 040-02-18

8-ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE MICHÈLE FOURNIER CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés et vérifiés par les deux conseillères mandatées sur ce dossier et approuvé par les autres membres du conseil. Une copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS**

9.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT .....

JE, SOUSSIGNÉ, MARCEL MINVILLE CONSEILLER donne avis de motion, avec dispense de lecture, en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, qu'à une prochaine séance sera présenté en vue de son adoption, un projet de règlement portant sur la gestion contractuelle.

9.2 Résolution # 041-02-18

Engagement/coordonnateur des travaux publics

CONSIDÉRANT QUE monsieur Yvan Pruneau a remis sa démission comme inspecteur municipal;

CONSIDÉRANT QUE nous devons impérativement trouver un remplaçant;

CONSIDÉRANT QUE le poste a été ouvert et publié dans divers médias;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a retenu la candidature de la personne possédant un diplôme d'études secondaires et de disant prêt à suivre les formations obligatoires en eau potable et en eaux usées, de même qu'à obtenir la classe 3 pour machineries;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR MARCEL MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la candidature de monsieur Stéphane Langlais est retenue. Le salaire horaire est de 24\$ qui sera bonifié à la fin des formations réussies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Résolution # 042-02-18

Quote part journal le Phare

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte de payer la quote part demandée pour un montant de 1 365\$ pour 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trésorière

9.4 Résolution # 043-02-18

Congrès ADMQ

SUR LA PROPOSITION DE MICHÈLE FOURNIER CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale madame Marie Dufresne à participer au congrès de l'ADMQ qui se tiendra à Québec du 12 au 14 juin.

Tous les frais reliés à ce déplacement (incluant l'inscription) sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 : Résolution # 044-02-18

Comité MRC

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate monsieur Stéphane Langlais à faire partie du comité d'aménagement de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6-9.7 & 9.11 retirés

9.8 Résolution # 045-02-18

PROJET-LIEN MARITIME- NORD DE LA GASPÉSIE-ANTICOSTI-BASSE CÔTE NORD

CONSIDÉRANT que le premier ministre M. Philippe Couillard a annoncé une nouvelle étude afin de créer un lien maritime visant le désenclavement de l'île d'Anticosti;

CONSIDÉRANT que Grande-Vallée est l'initiateur du projet de lien maritime;

CONSIDÉRANT que Grande-Vallée travaille sur ce projet depuis plus de 25 ans;

CONSIDÉRANT que Grande-Vallée a déjà un lien maritime-Anticosti depuis 4 ans (Forêts et approvisionnement);

CONSIDÉRANT que Grande-Vallée est la distance la plus courte entre la côte Gaspésienne et l'île d'Anticosti;

CONSIDÉRANT la localisation géographique stratégique de Grande-Vallée (MRC Côte de Gaspé et MRC Haute Gaspésie);

CONSIDÉRANT que le port d'attache à partir de Grande-Vallée apporterait des retombées économiques importantes pour les municipalités de l'Estran, Murdochville et les deux(2) MRC, soit Côte de Gaspé et Haute Gaspésie;

CONSIDÉRANT que ce lien maritime ayant comme port d'attache, Grande-Vallée, permettrait de consolider et de développer l'industrie touristique sur le territoire des deux (2) MRC, soit Côte de Gaspé et Haute Gaspésie;

CONSIDÉRANT que ce lien maritime apporterait des opportunités d'affaires et de développement sur tout le territoire des deux(2) MRC si son port d'attache serait Grande-Vallée;

EN CONSÉQUENCE :

La municipalité de Cloridorme appuie la candidature de Grande-Vallée en tant que port d'attache gaspésien du lien maritime GASPÉSIE-ANTICOSTI-BASSE COTE NORD

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 Résolution # 046-02-18

Appui au SIA

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme appuie le projet du *Sentier international des Appalaches (SIA-QC)* (**PROJET DE RÉNOVATION DU SENTIER INTERNATIONAL DES APPALACHES**). Cette demande d'aide concerne afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase IV.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 Résolution # 047-02-18

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accorde un montant de 50\$ à la Fondation des maladies du cœur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 Résolution # 048-02-18

Services Première ligne

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal, pour ses services de Première Ligne (services juridiques) retourne avec Tremblay Bois Migneault comme par les années passées, au coût de 1 000\$/année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.13 Résolution # 049-02-18

Soumission /vidange de fosses septiques

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale madame Marie Dufresne à faire parvenir des demandes de prix à Plante Vacuum et Sani Manic afin de faire vidanger les fosses durant la période estivale, secteur des égouts et extrémités Est et Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-trésorière

---

9.14 : Résolution # 050-02-18

CNESST/partage des coûts

SUR LA PROPOSITION DE MICHÈLE FOURNIER CONSEILLÈRE IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal acquiesce à la demande de  
l'avocate de Morneau Shepell pour l'expertise médicale au  
coût de 1 500\$ à 2 000\$ pour les raisons mentionnées dans  
la communication reçue du 9 février dernier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.15 : Résolution # 051-02-18

Ajustement salaire

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST  
RÉSOLU :

Que le conseil municipal accepte un ajustement de salaire  
de 2\$/heure pour monsieur Paul René Francoeur, portant  
ainsi son salaire à 22.60\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Directrice générale

Dépôt de la lettre de démission de monsieur Yvan Pruneau.

11- Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Pruneau étant absent il n'y a pas de rapport.

Rapport du chef pompier

Monsieur Pruneau étant absent il n'y a pas de rapport.

**12- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de  
questions.

Question portant sur : festival country avec Chasse et  
pêche

**Clôture de la séance**

13-Résolution # 052-02-18

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL  
EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Denis Fortin maire, atteste que la signature du  
présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de  
toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article  
142 (2) du Code municipal ».

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-trésorière

---

---

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-trésorière

---